



Inscription Easy-Riders Skate / Roller & Roller Foot 2024-2025

Skate Roller Roller Foot

ums.easyriders77@gmail.com

Nom et Prénom de l'adhérent :

Sexe :

M F

Adresse complete:

Date de naissance:

Téléphone portable:

Adresse email:

Personne à contacter en cas d'urgence

nom :

prénom :

Téléphone portable :

Inscriptions Cours:	Horaires	Tarifs*		Montant à payer
Adhésion (obligatoire)				65€
Roller Foot Junior / Kids	11:30**-13:30	100€	<input type="checkbox"/>	
Skate cours	15:00**-16:45	105€	<input type="checkbox"/>	
Skate libre	15:00**-17:00	/	<input type="checkbox"/>	
Roller loisir enfants (années 2014-2019)	17:00**-18:45	85€	<input type="checkbox"/>	
Roller loisir Ados (années 2009-2013)	17:00**-18:45	105€	<input type="checkbox"/>	
Roller loisir 16ans et +	17:00**-18:45	115€	<input type="checkbox"/>	
Roller SportCo	18:45**-20:30	115€	<input type="checkbox"/>	
Cours Roller Foot Sénior	18:45**-21:45	45€	<input type="checkbox"/>	
Formules possibles :				
Roller loisir + Foot Junior / Kids		135€	<input type="checkbox"/>	
Roller loisir + SportCo		155€	<input type="checkbox"/>	
Montant total à payer :				

* pour les 16ans et +, réduction de 10€ accordée au parrain et son filleul dans la limite de 3 parrainages d'un nouvel adhérent.

** heure du rendez-vous (les cours débutent 15min après).

Pièces :	Certificat Médical <input type="checkbox"/>	<u>ou</u> Attestation <input type="checkbox"/>	1 Photo <input type="checkbox"/>	
Paiement* :				Montant payé
Chèque (UMS Easy Riders) <input type="checkbox"/>	Banque :	Numéro :		
Espèces <input type="checkbox"/>				
Virement <input type="checkbox"/>				
Chèques/Coupons-Sport ANCV <input type="checkbox"/>				
Pass' sport <input type="checkbox"/>	Justificatif fourni <input type="checkbox"/>		50 €	

* paiement par chèques possible en trois fois (chaque chèque daté du jour de l'inscription et comprenant au dos la date d'encaissement)
paiement espèces et virement en une seule fois

Date :

Signature :

Règlement :

Inscriptions : si vous souhaitez vous désister, ce désistement doit avoir lieu au plus tard le 30 septembre 2024. Dans ce cas, une retenue de 50€ sera effectuée et le solde de l'adhésion vous sera remboursé quelle que soit la formule choisie. Au-delà de cette date, l'adhésion annuelle est due en totalité (sauf pour raison médicale au prorata du nombre de séances effectuées).

Equipements de sécurité : Le port des protections est obligatoire pour la pratique du skate et du roller. Vous trouverez ci-dessous les protections requises pour les pratiques proposées.

Cours de skate : Casque + Protèges poignets + Genouillères + Coudières

Skate libre : Casque pour les mineurs

Roller loisir : Casque + Protèges poignets + Genouillères + Coudières

Crash Pad fortement recommandé pour les adultes débutants

Roller Foot Junior / kids : Casque + Protèges poignets + Genouillères + Coudières + Protèges tibias

Roller Foot Senior : Protèges tibias

Droit à l'image : L'Association UMS Easy Riders est autorisée, sauf décision contraire (des parents pour les mineurs) à photographier ou filmer les personnes assistant aux cours et aux compétitions dans le cadre de leurs activités, aux seules fins de diffusion sur internet et dans les médias d'information. Tout refus ou limitation d'une telle diffusion devra être mentionné ci-dessous sur la fiche d'inscription.

Droit à l'image

Oui

Non

Date :

Signature :